

Compte rendu du conseil du RPI Narcastet-Rontignon du vendredi 5 novembre 2010

Étaient présents :

Les parents d'élèves délégués : Mme Barrère, M. Dauriac, M. Fabris-Cambus, M. Guérault, Mme Hourcade-Médebielle ;

Pour la municipalité de Narcastet : M. Faux ;

Pour la municipalité de Rontignon : M. Carrère, Mme Vayssier ;

Les enseignantes : Mme Hourie, Melle Massonnat, Mme Boudier, Mme Favié, Mme Pitaval.

Liste des délégués parents (titulaires et suppléants) :

- M. Guérault, M. Dauriac, M. Fabris-Cambus, Mme Hourcade-Médebielle, Mme Barrère ;
- M. Clédes, Mme Fabris-Cambus, Mme Morel, Mme Barrail, Mme Rock.

1. EFFECTIFS, RÉPARTITION ET ORGANISATION DES CLASSES

► Effectifs :

PS : 9 (+ 3TPS en janvier)	MS : 13	GS : 16	CP : 13
CE1 : 15	CE2 : 15	CM1 : 12	CM2 : 12

► Répartition des enfants

Les enfants du cycle 1 à Rontignon (soit 38 enfants à ce jour).

Les enfants du CP au CM2 sont à Narcastet (soit 67 enfants à ce jour).

► Organisation des classes :

▪ *Rontignon*

Melle Massonnat : Classe PS/MS : 18 (+ 3 TPS en janvier)
Mme Hourie : Classe MS/GS : 20

▪ *Narcastet*

Mme Boudier : Classe CP/CE1 : 20
Mme Favié : Classe CE1/CE2 : 23
Mme Pitaval : Classe CM1/CM2 : 24

► Prévisions 2011-2012 :

Estimation à ce jour des départs et arrivées pour septembre 2011 :

Départs prévus : 12 CM2 Arrivées prévues : 7 PS

Parution d'un article dans le journal et sur les sites des communes :

Les municipalités feront paraître un article dans un journal local et sur leur site respectif afin d'inciter les parents d'enfants du RPI nés en 2008 à se faire connaître auprès des écoles ou des mairies.

2. ADMISSION DES ENFANTS EN TOUTE PETITE SECTION : RAPPEL DES DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL D'ÉCOLE EXTRAORDINAIRE DU 15/12/2009.

Les élèves de toute petite section qui atteindront trois ans entre le 1er janvier et le 30 juin 2011 seront admis à la rentrée de janvier 2011. Cette rentrée ne pourra se faire que si l'enfant est "propre".

Au delà de 30 élèves, aucun enfant ne sera pris en toute petite section.

Les enfants de PS et MS seront admis quel que soit le nombre.

3. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'ATSEM POUR LA CLASSE DE MS/GS

Le contrat de l'ATSEM de la classe de MS/GS se termine au 31 décembre 2010. Un temps plein n'est pas forcément nécessaire pendant les enseignantes de Rontignon demandent aux municipalités une ATSEM à mi-temps.

Dans la mesure des possibilités, les enseignantes souhaiteraient que ce nouveau contrat soit proposé à la personne qui assure actuellement cette fonction et qui remplit parfaitement son service.

Les parents d'élèves présents soutiennent cette demande des enseignantes.

Les municipalités donneront leur réponse fin novembre.

4. VOTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2010-2011

Le règlement intérieur a été légèrement modifié. Il a été voté à l'unanimité.

Un exemplaire est affiché dans chaque école, il sera également distribué à chaque famille.

5. ACTUALISATION DES PPMS DANS L'ATTENTE D'UN NOUVEAU PROTOCOLE

Les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) ont été réactualisés. Un exercice de sécurité aura lieu à chaque trimestre.

6. DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE :

- Vendredi **11 mars 2011** à 18h00 à Rontignon,
- Vendredi **10 juin 2011** à 18h00 à Narcastet.

7. POINT FINANCIER :

- Pour l'année 2009-2010, le compte-rendu financier et le bilan d'activités de la coopérative scolaire de Rontignon ont été présentés. Ils sont annexés à ce compte-rendu.
Pour information, il reste à ce jour sur le compte de Rontignon : **4062,73 €**.
- Pour l'année 2009-2010, le compte-rendu financier et le bilan d'activités de la coopérative scolaire de Narcastet ont été présentés. Ils sont annexés à ce compte-rendu.
Il reste à ce jour sur le compte de Narcastet : **3159,75 €**.
Ces comptes OCCE sont gérés par les enseignantes (mandataires) et consultables sur demande. Tous les ans ils sont vérifiés par des parents d'élèves et validés par "l'Office Central de la Coopération à l'Ecole".
- Informations concernant les "comptes mairie" :
Les écoles ont chacune un compte financé par les municipalités et réservé à l'achat du matériel pédagogique (livres, matériel papeterie, fichiers pédagogiques, matériel de sport...).

8. MATÉRIEL INFORMATIQUE

- ▶ Les enseignantes de Narcastet remercient la municipalité de Narcastet qui a investi :
 - Dans l'achat d'un ordinateur portable pour la gestion de l'école. Celui-ci pourra être utilisé dans le projet "Classe Numérique Rurale" ;
 - Dans l'achat d'un ordinateur récent pour le fonctionnement du réseau en place (Ce réseau sera déplacé pour une utilisation plus efficace).
- ▶ **Projet "Classe Numérique Rurale"** : à l'occasion du plan de relance, le gouvernement a initié en 2009 un projet qui prévoit l'équipement numérique d'écoles rurales (communes de moins de 2 000 habitants) avec un cofinancement état-municipalités.
Pour le RPI, l'école de Narcastet a monté un dossier complet correspondant au cahier des charges très précis demandé par l'inspection (classe mobile de 8 ordinateurs portables minima, tableau blanc interactif, protection Internet...). Jusqu'à maintenant notre projet n'a pas été retenu.
Cependant, les ordinateurs de l'école (mis à part les deux récents) sont maintenant obsolètes, ils peuvent être encore utilisés sur quelques logiciels anciens mais ne permettent plus de faire des recherches sur Internet ou d'utiliser les nouveaux logiciels.
Le maire et les enseignantes en ont informé l'inspection académique. Un nouveau dossier sera réalisé avec l'aide du conseiller pédagogique TUIC et soumis à validation.
- ▶ Les enseignantes de Rontignon remercient la municipalité de Rontignon pour l'achat rapide d'une nouvelle imprimante à la rentrée 2010.
- ▶ Le matériel informatique de l'école de Rontignon fonctionne mais est obsolète. Un contact est pris avec l'entreprise "Total" afin de pouvoir peut-être bénéficier d'ordinateurs gratuits ou à prix réduits. L'ordinateur présent dans le bureau permet d'accéder à Internet et fonctionne correctement.
- ▶ Afin de faciliter le travail de direction, les enseignantes souhaiteraient obtenir un ordinateur portable pour Rontignon.

9. MOBILIER, TRAVAUX

Les enseignantes remercient les communes pour :

- les achats réalisés :
 - tableau blanc et 6 chaises et tables pour la classe des CE1/CE2 à Narcastet,
 - chaises, tables et bancs pour la classe des MS/GS à Rontignon ;
- les travaux d'entretien qui sont effectués régulièrement et rapidement après nos demandes ;
- les aménagements effectués dans les écoles :
 - L'aménagement de la 3^e classe a été réalisé rapidement et très efficacement par les employés municipaux de Narcastet,
 - Le réaménagement de la classe MS/GS avec un coin regroupement. Dans l'attente de la livraison des nouveaux bancs, nous remercions également la mairie de Narcastet pour le prêt de bancs.

10. CANTINE DE RONTIGNON :

- **Desserts** : Le personnel de cantine donnera systématiquement un dessert à chaque enfant. La municipalité vérifiera.
- **Serviettes** : Les serviettes des enfants du CP seront données à la cantine de Narcastet.

11. CANTINE DE NARCASTET

La mairie de Narcastet sera plus vigilante en ce qui concerne la publication des menus sur le site de la commune, compte tenu des enfants ayant des besoins alimentaires particuliers.

12. GARDERIE NARCASTET

Avec la création de la troisième classe, la garderie a lieu maintenant dans la classe des CE1/CE2. Cette année est une période de transition, à laquelle il a fallu s'adapter.

Les enfants qui sont à la garderie du soir entrent dans cette classe à la fin de l'aide personnalisée. Toutefois en cas de fortes intempéries ils seront accueillis à l'intérieur de l'école dès la fin des cours.

13. PRÉCISIONS SUR LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL POUR LE PÉRISCOLAIRE À RONTIGNON

Il est rappelé la règle d'accueil des enfants pour le service périscolaire pour l'école de Rontignon :

- Si tous les enseignants de l'école ne sont pas grévistes, seuls les élèves de l'enseignant non gréviste sont accueillis en garderie.
- Le service minimum d'accueil mis en place pour les élèves de l'enseignant gréviste commence à l'heure habituelle de classe et se termine à 16h45.

Tous les enfants sont accueillis à la cantine, sous réserve que le personnel municipal ne soit pas en grève.

14. PROJETS PÉDAGOGIQUES

a) Projets communs au RPI

↪ *Activité piscine*

Les séances de piscine commenceront en février (la piscine de Lons étant en travaux en janvier) :

- 6 séances le mardi pour les GS / CP / CE1 : 44 enfants + 2 enseignantes +
- 6 séances le vendredi pour les CE2 / CM1 / CM2 : 39 enfants + 2 enseignantes + 2 accompagnateurs.

Les parents seront sollicités pour participer financièrement à cette activité. Il leur sera demandé 6 € pour l'ensemble des séances.

Les municipalités financeront le transport.

↪ *Rencontres sportives*

Ces projets de rencontres sportives sont proposés par le conseiller pédagogique de la circonscription qui les organise en collaboration avec les enseignants intéressés. Ils permettent aux enfants de réinvestir les compétences acquises lors des séances en classe et de rencontrer d'autres partenaires de jeu.

Les écoles se sont affiliées à l'USEP afin de bénéficier des transports gratuits pour ces rencontres.

- *Rontignon* :
 - Enfants danseurs
Ces rencontres qui se dérouleront au mois de mai 2011 permettent aux élèves d'évoluer sur scène et d'adopter le rôle de spectateurs. Les représentations scolaires ont lieu à Serres-Castet et au théâtre Saragosse. Elles ne sont pas ouvertes aux parents (par manque de place dans les salles). Cependant, les parents pourront découvrir ces prestations lors de la fête des écoles au mois de juin.
 - Printemps des maternelles
La classe de MS/GS participera à une demi-journée sportive à la foire exposition durant le dernier trimestre. Les jeux seront travaillés auparavant en classe.
- *Narcastet* :
 - CP/CE1/CE2 : jeux collectifs, jeux athlétiques, orientation ;
 - CM1/CM2 : course d'orientation, hand-ball, athlétisme.

↪ *Carnaval des écoles*

Jeudi 10 février : le carnaval sera fêté conjointement par les deux écoles sur l'après-midi scolaire. Les enfants de Narcastet iront à Rontignon à pied si le temps le permet et rentreront en bus à la fin du carnaval.

b) Projets école de Rontignon :

- Les deux classes sont engagées dans un projet de classe cinéma. Elles assisteront à trois séances de film dont la première au mois de décembre (*L'enfant au grelot*), une au mois de mars (*Le marchand de sable*) et la dernière au mois de juin (*Le criquet*). Une visite de la cabine de projection devrait compléter ces projections.
- Les sorties à la journée seront définies en fonction de projets à venir.

c) Projets école de Narcastet :

- Les enfants des classes CE1/CE2 – CM1/CM2 assisteront à 3 spectacles de théâtre : "*Peau d'arbre*" - "*Une vendeuse d'allumettes*" - "*L'enfant de la jungle*" ;
- Les enfants des classes CP/CE1 assisteront à 2 spectacles de théâtre : "*Rick le cube*" - "*Le petit vélo dans la tête*" ;
- "Enfants Chanteurs" : ce projet culturel a pour but de favoriser un travail de chant choral. Il permet aux enfants de présenter 3 chansons sur scène lors de rencontres chorales organisées pendant le temps scolaire. Les enfants des différentes écoles étant tour à tour chanteurs et spectateurs, les parents ne peuvent assister à ces rencontres (par manque de place dans les salles). Cependant, ils pourront écouter les chorales de l'école lors de la fête des écoles au mois de juin ;
- Deux sorties à la journée, sur l'étude de la forêt et la montagne (rencontre avec un berger), sont en cours d'élaboration.

Pour tous ces projets, les enseignantes informeront les parents en temps utile sur le contenu et la programmation de ces sorties.

Les enseignantes remercient les parents bénévoles qui ont passé les différents agréments et tous ceux qui accompagnent les classes tout au long de l'année.

Ces projets sont financés en partie par les manifestations organisées par les parents d'élèves. Nous remercions celles et ceux qui y ont participé !

15. DEMANDES DE FINANCEMENTS POUR LES PROJETS AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

Pour les projets qui nécessitent un financement complémentaire de la part des municipalités, les demandes seront faites globalement dans un courrier récapitulatif au mois de janvier.

16. MANIFESTATIONS (DATE ET LIEU) :

➤ **Célébration du 11 Novembre**

Les enfants du RPI qui le souhaitent, accompagnés par une enseignante iront chanter devant le monument aux morts de Rontignon le jeudi 11 novembre à 11h00.

➤ **Organisation et date des goûters de Noël**

La nouvelle formule, expérimentée l'an passé, a permis aux enfants de profiter pleinement de ce moment, sans excitation, avec le plaisir de rencontrer le "Père Noël" tranquillement et de jouer tout de suite avec les cadeaux reçus.

Cette organisation (soutenue par les enseignantes) sera renouvelée cette année. Le goûter de Noël aura lieu le vendredi 17 décembre 2010. Les détails de cette après-midi seront étudiés dans les jours prochains.

Les municipalités offriront le goûter aux enfants et financeront les cadeaux collectifs à hauteur de 400 € chacune (soit 800 € pour les 8 niveaux). Les enseignantes se chargent de faire les commandes de ces jeux en fonction des besoins des enfants.

➤ **La fête des écoles aura lieu le samedi 18 juin**

Son organisation sera précisée ultérieurement.

Les parents d'élèves :

Mme Barrère
M. Guérault

M. Dauriac
Mme Hourcade-Médebielle

M. Fabris-Cambus

Les municipalités :

M. Faux
M. Carrère

Mme Vayssier

Les enseignantes :

Mme Hourie
Mme Boudier

Melle Massonnat
Mme Favié

Mme Pitaval